

La coopération et le Sahel au menu de cette visite

LE PRÉSIDENT DU NIGER DEMAIN À ALGER

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6986 - SAMEDI 8 MAI 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

26 Ramadhan 1442

Iftar : 19:43
Imsak : 3:55

LES MASSACRES QUI ACCÉLÈRENT LE PROCESSUS D'INDÉPENDANCE

LE 8 MAI 45, PREMIER 1er NOVEMBRE 54 !



Ce jour du 8 mai 1945 en Algérie, en marge de la célébration officielle de l'armistice en France, les militants du Parti du peuple algérien (PPA, dissout en 1939) manifestent à Sétif pour réclamer la libération de Messali Hadj, emprisonné depuis 1937. Ils défilent pour fêter aussi la victoire contre le nazisme, d'autant que de très nombreux Algériens ont payé de leur vie la libération de la France. Des pancartes où l'on lit « Algérie libre », « Libérez Messali Hadj », ou encore « Indépendance » sont déployées. La foule entonne « Min Djibalina », l'hymne nationaliste de l'époque.

Lire notre dossier en pages 2, 3 et 4

A LA VEILLE DE L'AÏD

La flambée des prix persiste

Page 5

RABAT RAPPELLE SON AMBASSADRICE À BERLIN

La question sahraouie au cœur de la crise

Page 24

GASPILLAGE DE PAIN

QUATRE MILLIONS DE BAGUETTES JETÉES DURANT LE RAMADHAN

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

QUAND LA FRANCE MASSACRAIT IMPUNÉMENT EN ALGÉRIE

S'il existe un système colonial dont la barbarie n'a d'égale que les crimes commis en son nom, c'est bien le colonialisme français. Aucun système colonial n'avait jusqu'à l'agression française contre l'Algérie en 1830 atteint les cimes de l'ignominie et de l'injustice : les Espagnols en Amérique dite latine avaient certes commis des massacres des populations amérindiennes, c'était quand même au XVIe siècle, la technicité s'arrêtait au fusil et au canon.



Au XIXe siècle, c'est l'apport mécanique de la révolution industrielle qui a été mis à profit par les théoriciens de la colonisation systématique de l'Algérie. Résultat : des millions d'Algériens tués en quelques décennies, les survivants étant réduits au statut inférieur d'»indigènes» dans leur propre patrie.

L'un des premiers témoignages poignants sur les crimes français dans l'Alger, à peine colonisé, est celui du notable nationaliste Hamdane Khodja, dans son livre réquisitoire *Le Miroir*, paru en 1833. L'auteur parle d'expropriations, de violations des lieux de cultes, de vandalisation des cimetières et de l'utilisation des ossements humains des défunts algériens comme combustible pour les navires français.

Pour Hamdane Khodja, l'auteur de ces forfaits est le colonialisme français, mais il a un visage et un nom : le maréchal Clauzel, gouverneur d'Alger, un homme sans foi ni loi, dont le seul but était de spolier les «autochtones», et de massacrer ceux qui osent prendre les armes pour défendre leur honneur.

LA DÉNONCIATION DES CRIMES COLONIAUX PAR HAMDANE KHODJA

Le témoignage de Hamdane Khodja, témoin averti et fin connaisseur et de l'environnement algérien, et de la culture de la puissance coloniale est précieux à plus d'un titre. Il sera le point de départ de toute une littérature de combat et de dénonciation des crimes coloniaux, cela même qu'une certaine classe politique française, nostalgique de l'Empire colonial, dépend comme une «œuvre civilisatrice». Le notable algérois, nous décrit avec effroi le récit du massacre de la tribu des Aoufiya, près d'El-Harrach, exécuté par le duc de Rovigo le 2 Avril 1832, soit moins de deux ans après la chute d'Alger. L'extrait tiré du Miroir est anthologique. «Tout le bétail fut vendu à l'agent consulaire du Danemark. Le reste du butin, sanglantes dépouilles d'un effroyable carnage, fut exposé au marché de la porte Bab Azoun. On y voyait, avec horreur, des bracelets de femmes encore attachés à des poignets coupés et des boucles d'oreilles pendant aux lambeaux de chair. Le produit de cette vente fut partagé entre les égorgeurs».

Le récit se passe de tout commentaire.

Il augure néanmoins toute une série de massacre que la France des Lumières et des droits de l'homme va commettre au nom de l'humanité, de la Civilisation et de la Chrétienté. Hamdane Khodja ne s'est pas trompé. Très tôt son jugement sur la colonisation est révolutionnaire car inscrit dans un processus dialectique qui met en opposition les principes de la France et ses actes dans sa «colonie» algérienne.

Revenant sur la tragédie des Aoufiya, il dira qu'elle «formera dans l'histoire des peuples de notre région une page sanglante, et peu de personnes voudront croire que ce fait a eu lieu dans le XIXè siècle, époque de la liberté et de la civilisation européenne». Tout est dit !

«ENFUMEZ-LES COMME DES RENARDS» !

Un autre témoignage, celui d'un Français anticolonialiste, Michel Habart, écrit à la veille de l'Indépendance, en 1960, et intitulé Histoire d'un parjure, va plus loin dans la dénonciation du génocide commis par la machine de guerre coloniale durant 130 ans de barbarie. Selon lui, l'Algérie a perdu 8 millions de ses enfants en 40 ans, soit entre 1830 et 1871, entre la chute d'Alger et la répression de la révolte de Mokrani. Le même procédé : massacres, enfumades, viols, expropriations, tout pour réduire tout un peuple en esclavage à défaut de le décimer purement et simplement.

Les généraux et autres maréchaux de France qui se sont illustrés en Algérie ont laissé des mots célèbres pour immortaliser leurs forfaits. Ainsi, le duc de Rovigo répétait à sa soldatesque : «Des têtes… apportez des têtes, bouchez les conduites d'eau crevées avec la tête du premier Bédouin que vous rencontrerez». Bugeaud, le théoricien de la politique de la terre brulée est passé à la postérité comme étant un grand adepte des enfumades. «Enfumez-les comme des renards», disait-il à sa troupe en parlant des Algériens. Le colonel Montagnac pour sa part disait : «Tuez tous les hommes à partir de l'âge de 15 ans».

On croirait entendre les généraux israéliens à propos de la population palestinienne martyrisée dans les territoires occupés ! Un autre général c'est illustré dans les pratiques génocidaires, Saint Arnaud, «auteur de crimes contre l'humanité au nom de la grandeur de son pays et pour le plus grand profit de sa fortune personnelle», comme en témoigne son biographe François Maspero. Et la liste est bien longue : Cavaignac, Pélissier, Yusuf, n'ont rien à envier à nos contemporains : Bigeard, Massu et autres Aussaress.



LES FOURS À CHAUX

Plus d'un siècle de massacre organisé par la soldatesque coloniale au nom des droits de l'homme n'a pas suffi à écraser l'âme de la résistance chez le peuple algérien.

A la lutte populaire armée a succédé la lutte politique avec des partis d'avant-garde à l'instar de l'ENA, puis du PPA avant le Seconde Guerre mondiale. Ce qui semblait être une Algérie pacifiée n'était en réalité qu'un volcan en sommeil prêt à cracher sa lave incandescente. La répression des manifestations pacifique du 8-Mai 1945, dans l'Est du pays a mis à nu les chimères d'une coexistence entre les colons et les «indigènes».

Les 45 000 martyrs de ce massacre allait ouvrir la voie au million et demi de morts tombés au champ d'honneur entre 1954 et 1962, durant la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954. La violence révolutionnaire allait déboucher sur une cinglante défaite du système colonial malgré son acharnement jusqu'au bout symbolisé par les tueries inutiles commises par l'OAS, le repaire des irréductibles de l'Algérie française. La violence du colonisateur, malgré ses moyens et ses méthodes allait être défaite par la violence légitime du colonisé, comme l'a théorisé Frantz Fanon dans Les Damnés de la terre (1961).

Une constante semble guider l'entreprise coloniale : sa pratique génocidaire jusqu'à la négation de l'humanité d'autrui, ce qui hisse le colonialisme en crime des crimes.

Un crime qui va marquer les générations futures, car la mémoire collective des peuples épris de liberté et de dignité ne passera pas sous silence l'entreprise coloniale au nom de la religion, de la civilisation et autres droits de l'homme.

M'hamed Khodja

LES MASSACRES QUI ACCÉLÈRENT LE PROCESSUS D'INDÉPENDANCE

Le 8 mai 45, premier 1er Novembre 54 !

Ce jour du 8 mai 1945 en Algérie, en marge de la célébration officielle de l'armistice en France, les militants du Parti du peuple algérien (PPA, dissout en 1939) manifestent à Sétif pour réclamer la libération de Messali Hadj, emprisonné depuis 1937. Ils défilent pour fêter aussi la victoire contre le nazisme, d'autant que de très nombreux Algériens ont payé de leur vie la libération de la France. Des pancartes où l'on lit «Algérie libre», «Libérez Messali Hadj», ou encore «Indépendance» sont déployées. La foule entonne «Min Djibalina», 'hymne nationaliste de l'époque.



Alors qu'un manifestant, le jeune scout musulman Bouzid Saâl en l'occurrence, déploie le drapeau du nationalisme algérien, la police le tue d'une balle. Ce crime sera à l'origine d'une émeute à grande échelle dans le Nord-Constantinois. Le couvre-feu est instauré et l'état de siège décrété. La loi martiale est proclamée et toute autorité est donnée à l'armée pour rétablir l'ordre, et elle va utiliser des moyens gigantesques : 40 000 hommes dans le périmètre Bougie-Sétif-Bône (Annaba) et Souk Ahras, avec l'aide de la marine de guerre, de l'aviation qui bombarde les mechtas et de nombreuses milices de colons armées. Tous vont commettre des massacres, des exécutions sommaires et se rendre auteurs d'humiliations de grande ampleur qui vont durer jusqu'au 11 mai, mais ne prendront véritablement fin que le 22.

Ces massacres qui firent 45000 victimes, dont 103 colons, en ce qui fut une vaste Saint-Barthélemy, ont donc accéléré le processus de décolonisation, préparant ainsi le lit du déclenchement de la guerre de Libération, le premier novembre 1954. «La guerre d'Algérie a bel et bien commencé le 8 mai 1945 à Sétif», écrit l'historien Mohamed Harbi.

Dans l'histoire de la colonisation, le 8 mai 1945 est à la fois le point d'orgue de luttes cumulatives pour la libération du joug colonial et le début de l'emballement du processus de décolonisation. Elle est le résultat de facteurs internes et d'une conjoncture internationale mis à profit par les nationalistes pour mettre en avant les idées de réforme du système colonial ou de la Libération. En effet, chaque fois que la France coloniale s'est trouvée engagée dans une guerre, en 1871, en 1914 et en 1940, l'espoir d'exploiter la conjoncture pour exiger l'égalité des droits ou l'Indépendance, s'est emparé de l'avant-garde militante. Si, en 1871, en Kabylie et dans l'Est, et en 1916 dans les Aurès, l'insurrection était bel et bien à l'ordre du jour, il n'en était pourtant pas de même le 8 mai 1945, où les intentions étaient pacifistes.

La défaite de la France en juin 1940 a modifié le rapport de force politique et les données psychologiques entre l'ordre colonial et le nationalisme algérien. Avec notamment le débarquement américain en Algérie et en France, le climat se modifie. Les nationalistes prennent au pied de la lettre l'idéologie anticolonialiste de la Charte de l'Atlantique (12 août 1942) et s'efforcent de dépasser leurs propres clivages. Le courant assimilationniste se disloque. Aux partisans d'un appui inconditionnel à l'effort de guerre allié, rassemblés autour du Parti communiste algérien (PCA) et des «Amis de la démocratie», selon la formule de Harbi, s'opposent tous ceux qui, tel Messali Hadj, ne sont pas prêts à sacrifier les intérêts nationalistes stratégiques de l'Algérie colonisée au profit de la lutte antifasciste internationaliste.

Vient se joindre aux indépendantistes, de manière inattendue, une des figures les plus prestigieuses de la scène politique : Ferhat Abbas, qui considérait la nation et l'Etat algériens comme une chimère en 1936, se prononce alors pour «une République autonome fédérée à une République française rénovée, anticoloniale et anti-impérialiste». L'idée d'assimilation cède donc la place à celle de l'autonomie dans l'association. Mais avant d'en être réduit à cette idée de rupture douce, Abbas avait envoyé au régime de Vichy des mémorandums restés sans réponse. En désespoir de cause, il transmet aux Américains un texte signé par 28 élus et conseillers municipaux qui devient, le 10 février 1943, avec le soutien du PPA et des oulémas, le Manifeste du peuple algérien.

L'ORDONNANCE DU 7 MARS 1944

En France le pouvoir pétainistes fait la sourde oreille et De Gaulle n'a pas compris la réalité de l'émergence nationaliste dans les colonies. Son fameux discours de Brazzaville, le 30 janvier 1944, n'annonce aucune politique d'émancipation réelle ou d'autonomie même limitée. «Cette incompréhension se manifeste au grand jour avec l'ordonnance du 7 mars 1944 qui, reprenant le projet Blum-Violette de 1936, accorde la citoyenneté française à 65 000 personnes environ et porte à deux cinquièmes la proportion des Algériens dans les assemblées locales», écrit Pierre Mendès France à l'historien André Nouschi. Trop peu et trop tard, dira Harbi : ces réformettes ne remettent pas en cause la domination française et la prépondérance des colons, et l'on reste toujours dans une logique où c'est la France coloniale qui accorde des droits, et au rabais de surcroit. Pourtant l'ouverture d'un dialogue réel avec les nationalistes s'imposait, mais Paris continue de les mépriser. Leur riposte à l'ordonnance du 7 mars intervient le 14 : à la suite d'échanges de vues entre Messali pour les indépendantistes du PPA, Bachir El Ibrahimi pour les oulémas et Abbas pour les autonomistes, l'unité des nationalistes se réalise au sein de l'inédit mouvement des Amis du Manifeste et de la liberté (AML). La jeunesse urbaine leur emboîte le pas. Partout, les signes de désobéissance se multiplient et les antagonismes se radicalisent. La colonie européenne et les juifs autochtones prennent peur et s'agitent fébrilement.

En mai 1945, lors du congrès des AML, les élites plébéiennes du PPA, comme les désigne Harbi, affirment leur leadership. La revendication d'un Etat autonome fédéré à la France, conformément au programme d'entente initial des chefs de file du nationalisme, sera abandonnée. La majorité opte pour un Etat séparé de la France et uni aux autres pays du Maghreb, et proclame Messali «leader incontesté du peuple algérien».

Dans le camp colonial, où l'on redoute de voir les Algériens rejeter les «Européens» à la mer, le complot mis au point par le Gouvernement général pour décapiter les AML et le PPA prend progressivement du poids. L'enlèvement de Messali et sa déportation à Brazzaville, le 25 avril 1945, après son assignation à résidence, attisent l'incendie du soulèvement. Outré par le coup de force contre son leader, le PPA fait de la libération de Messali un objectif majeur et décide de défiler à part le 1er mai, avec ses propres mots d'ordre, d'autant plus que ceux de la CGT et des PC français et algérien étaient mutiques sur la question nationale. A Oran et à Alger, la police et des Européens tirent sur le cortège nationaliste. Il y a déjà des morts, des blessés et de nombreuses arrestations, une semaine seulement avant le 8 mai.

L'APPEL DES AML ET DU PPA

Le 8 mai, le Nord-constantinois s'apprête, à l'appel des AML et du PPA, à célébrer la victoire des alliés et réclamer la libération de Messali. Objectif politique : rappeler pacifiquement à la France coloniale et à ses alliés occidentaux les revendications nationalistes. Les historiens sont formels : Aucun ordre n'avait été donné en vue d'un soulèvement violent, encore moins armé. Chez les colons, une peur panique succède à l'angoisse diffuse. L'idée d'égalité même relative avec les Algériens leur reste insupportable. Il leur faut à tout prix écarter cette dangereuse alternative. Même la timide ordonnance du 7 mars 1944 les horripile. Unique réponse de leur part, l'appel à la formation de milices et la répression. Ils trouvent donc une écoute chez le SG du gouverneur général Pierre-René Gazagne, chez le préfet de Constantine Lestrade Carbonnel et le sous-préfet de Guelma, le sinistre André Achiary, qui veulent tous en découdre avec les «Indigènes», se donnant pour but de «crever l'abcès».

A Sétif, la répression sanglante de la manifestation pacifique provoque des émeutes, et l'onde choc s'étend au monde rural, où l'on assiste à une levée en masse des tribus. A Guelma, les arrestations et les exactions des milices déclenchent la spirale des actions-contre-actions. Les civils européens et la police se livrent à des exécutions massives et à des représailles collectives. Pour empêcher toute enquête, ils rouvrent les charniers et incinèrent les cadavres dans les fours à chaux d'Héliopolis. S'agissant de l'armée, qui a mobilisé l'aviation, la marine et les forces terrestres, son intervention massive «se rapproche plus des opérations de guerre en Europe que des guerres coloniales traditionnelles», souligne Jean-Charles Jauffret, spécialiste de l'histoire de l'armée française et de la guérilla en Algérie.

Le bilan des euphémiques «événements» du 8 mai 1945 est d'autant plus contestable que le gouvernement du général De Gaulle a mis brutalement un terme à la commission d'enquête présidée par le général Paul Tubert, et accordé en outre l'impunité aux assassins. Si on connaît le chiffre exact des victimes européennes, celui des victimes algériennes relève d'une arithmétique incertaine. Les historiens algériens continuent légitimement à contester les chiffres avancés côté français. En attendant des recherches historiques impartiales, soulignons avec l'historienne Annie Rey-Goldzeiguer que, pour les 103 morts européens, il y eut tout de même, de façon certaine, des milliers de morts algériens.

D'un point de vue politique, le séisme du 8 mai 1945 a modifié la donne coloniale, changeant les positions et les alliances en Algérie comme en France. Dans l'Hexagone, les forces politiques issues de la Résistance finissent par adhérer aux idées du parti colonial. «Je vous ai donné la paix pour dix ans ; si la France ne fait rien, tout recommencera en pire et probablement de façon irrémédiable», avait averti le général Raymond Duval, maître d'œuvre de la répression sanglante. Pour sa part, le puissant PCF de Maurice Thorez, qui a qualifié les chefs nationalistes de «provocateurs à gages hitlériens» et demandé que «les meneurs soient passés par les armes», était, malgré son revirement ultérieur, favorable à la colonisation. En Algérie, après la dissolution des AML le 14 mai, les autonomistes et les oulémas accusent le PPA d'avoir joué les apprentis-sorciers et mettent fin à la coalition du camp nationaliste. Les radicaux du PPA imposent à leurs dirigeants la création en février 1947 d'une organisation paramilitaire à l'échelle nationale (l'OS).

Le 1er novembre 1954, on les retrouvera à la tête d'un Front de libération nationale (FLN) hégémonique. La guerre d'Indépendance a bel et bien commencé à Sétif le 8 mai 1945, dira Mohamed Harbi.

Nadji Azzouz

CES FEMMES QUI ONT PORTÉ LE COMBAT DE LA LIBÉRATION

En ce jour de célébration du 8 mars : à toutes celles, célèbres ou inconnues, qui ont contribué à la libération du pays parce qu'elles ont fait la liaison, transporté des armes, rédigé et ou tapé des tracts, aidé les familles des détenus, abrité les clandestins, ravitaillé les maquis, cousu des uniformes et tissé des djellabas.

A toutes celles qui ont donné à la révolution leur vie et mieux encore la vie des êtres qu'elles chérissaient. L'histoire écrira, sur elles, incontestablement un livre d'or aux multiples volumes.
En effet, de 1830 à 1962, de la résistance de l'Émir Abdelkader, d'El Mokrani et Ouled Sidi Cheikh, en passant par les massacres du 8 mai 1945 et jusqu'à la grande révolution de Novembre, les femmes algériennes «ces sœurs de combats» étaient toujours présentes aux côtés des hommes.
Très tôt, elles avaient, compris qu'hommes et femmes devaient collectivement intervenir pour mettre un terme au malheur colonial. Mais de quelle manière?



MILITANTES DE L'ORGANISATION CIVILE

La plateforme de la Soummam, texte de base de la révolution algérienne, soulignait que les Algériennes ont chaque fois participé activement aux insurrections nombreuses et renouvelées depuis 1830 contre l'occupant français.
La lutte armée est jalonnée de manifestations de rues et de meetings auxquels ont largement participé les femmes. «Lorsqu'une manifestation est programmée, tous les tabous tombent. On se retrouve à la rue, au milieu des hommes, sans notre sacro-saint voile et sans la peur des représailles du père ou du grand frère. C'est notre devoir et il est perçu comme tel» se souvient Aldjia A.
Mais les femmes ne se contentaient pas de participer aux manifs. Elles les préparaient aussi, cousant les drapeaux, rédigeant les tracts, confectionnant les banderoles. Une de leurs principales fonctions consistait à éveiller la conscience de celles qui, naïvement, pensaient que la guerre était du ressort de l'homme. Il fallait réveiller en elles la colère.
Certes, l'histoire ne retiendra peut-être pas, leurs petits gestes quotidiens et sans gloire (faire la cuisine, coudre des uniformes, héberger des militants recherchés par la police, cacher des maquisards dans les campagnes, prendre en charge les enfants des détenus) et sans quoi, la résistance n'aurait pas eu lieu.
Mais qu'importe ! C'était là l'action de 64% des militantes qui ont rendu la résistance possible. Le grain était semé, la moisson allait mûrir. Les femmes étaient dans la lutte.

DES ACTES HÉROÏQUES AU FÉMININ

Interrogez-les, ces femmes. Elles vous diront : «Je n'ai rien fait d'extraordinaire. J'ai aidé la résistance, comme tant d'autres.»
Moins soupçonnées que les hommes dans leurs déplacements, les femmes ont, par leur importance numérique, constitué de véritables «bataillons» d'agents de liaison.
En ville, elles diffusaient les messages et les ordres donnés par les responsables, collectaient les renseignements, certaines d'entre elles allant jusqu'à «s'afficher» avec l'armée française pour assumer leur tâche.
Mais ce sont surtout les femmes des «douars» qui ont cumulé cette activité à celle, primordiale, de l'hébergement et de la nourriture des combattants.
«Il y avait des jours où je préparais une centaine de galettes (kessra) pour nourrir les frères. D'autres où je parcourais 20 à 30 km pour porter des messages à la mechta voisine, un fagot de bois sur les épaules, et d'autres encore où je faisais le guet pendant de longues heures. Ma vie ne m'appartenait plus. Elle était tout entière pour la révolution» , dira Lyamna de la localité de Mradia, dans la commune de Zitouna.

DES FONDS, DES MÉDICAMENTS ET DES ARMES

Tout autant que les hommes, malgré une situation qui les confinait au foyer, les femmes algériennes ont pu jouer un rôle somme toute important dans la collecte de médicaments, de fonds et même de munitions et armes légères qu'elles portaient au maquis.
Mais celles, très peu nombreuses (2 % seulement des militaires qui firent le plus spectaculaire, demeurent celles qu'on nommait «terroristes» .
Présentant l'avantage de ne pas éveiller les soupçons, elles étaient 65 fidayate recensées à avoir participé à la lutte armée dans les villes (attentats, bombes, etc.). Trente-trois ont été arrêtées et quatre tuées. L'histoire retiendra les noms de Fella Hadj Mahfoud, Malika Koriche, Fettouma Talbi, Djamila Boupacha et bien d'autres.

MILITANTES AU SEIN DE L'ALN

Les femmes qui ont quitté leur foyer pour rejoindre les rangs de l'ALN sont nettement moins nombreuses que les militantes de l'organisation civile. Il ressort d'une étude faite en 1982 à partir du fichier central du ministère des Moudjahidine que celles-ci étaient très jeunes : 51% d'entre elles avaient moins de 20 ans et 85 % moins de 30 ans. Leur activité, selon les témoignages, était limitée aux soins et à la cuisine.
Elles ont à leur actif la mise en place de l'infrastructure sanitaire, de même qu'elles ont élargi leur mission en donnant des soins à la population civile, particulièrement aux femmes et aux enfants.

FEMMES TORTURÉES

À la ville, et plus encore à la campagne, à chaque ratissage, ces femmes ont connu des tortures inexpiables, les supplices de l'internement dans les camps et la terrible angoisse des prisons. C'est le tribut à payer et l'étape dans la voie de l'histoire.
Laânes B., originaire de la commune de Bouhadjar (wilaya d'El-Tarf), chez qui la police judiciaire avait découvert une cache de produits pharmaceutiques et de petit matériel médical se souvient : «Ils voulaient des noms, mais devant mon refus de coopérer, ils étaient devenus sauvages. Gifles, cheveux violemment tirés, tête engloutie dans un fût d'eau jusqu'à la suffocation, nerfs de bœufs que l'on abattait furieusement sur mon corps mouillé, meurtri, devenu insensible. Lorsque je fus libérée, je ne tenais plus sur mes jambes et les derniers mètres de la cour, j'ai dû les traverser à quatre pattes.»
Combien étaient-elles, ces femmes qui n'ont pas hésité à s'engager aux côtés de leurs frères et comme eux, ont «tâté» de la baignoire, des pieds brûlés, des cigarettes écrasées sur le bout des seins et à l'intérieur du sexe, de la gégène.
Combien étaient-elles à être séquestrées, torturées, violées, victimes d'un génocide qui, ne disant pas son nom, a fait plus d'un million et demi de victimes en Algérie ?

Nabil Chaoui

Des crimes qui résistent à l'oubli

SOIXANTE et seize ans après les faits, les régions de Boumahra Ahmed, Héliopolis et Belkhir dans la wilaya de Guelma, demeurent témoins des terribles massacres du mardi 8 mai 1945, perpétrés contre les Algériens par l'armée française et les milices des colons, et qui allaient se poursuivre pendant un mois, ont affirmé des témoins.
Mohamed Tourache, 90 ans, se remémore et relate un épisode dramatique de l'histoire du «Petit», l'ancien nom de la commune de Boumahra, située à sept km à l'est de la ville de Guelma, où vivaient, à l'époque des faits quelque 3500 âmes.
L'octogénaire, la voix étranglée, se souvient du commencement des massacres dans une scène macabre quand la police française et les milices exécutaient 16 à 17 Algériens civils.
Les criminels avaient ensuite entassé les dépouilles, avant de les asperger d'essence et les brûler, à côté du pont Seybousse, à la sortie de la localité, en allant vers la commune Djebala Khemissi. «C'était insoutenable», lâche les yeux larmoyant ammi Mohamed. Soixante et onze ans avant, il n'avait que 14 ans et travaillait dans la ferme du colon Antoine Gaussi, une immense exploitation connue pour ses terres fertiles.
Il a également relaté comment un certain Boulfelfel a pu miraculeusement échapper à ce massacre. Un autre témoin, ammi Kaddour, âgé au moment des faits de 10 ans, se rappelle qu'au village Bled Gaffar non loin de Boumahra, à 14 km de Guelma-ville, le colon Dubois qui possédait une grande ferme dans la région a tué quatorze Algériens venus des communes d'Aïn Sandel, Bouhchana, Lakhzara.
Ammi Kaddour se rappelle parfaitement l'été de cette année 1945, arrivé «plus tôt que prévu» dans cette région célèbre pour ses céréalicultures, ses viticultures et ses élevages bovins. «La récolte d'orge et d'avoine avait à peine débuter, mais l'esprit de vengeance et la brutalité des milices des colons, appuyées par l'armée française, ont transformé les jours qui suivirent le 8 mai 1945 en un «véritable enfer», se rappelle encore ce témoin.
«Des avions militaires ont rasé les maisons qu'habitaient les Algériens et ont brûlé leurs lopins de terres agricoles tout au long de l'oued Boussara», détaille l'octogénaire. A deux km de Bled Gaffar, dans la ferme de la famille Benyekhlef, en ce mois de mai 1945, ce que les colons ont perpétré demeure «une honte», lance encore ammi Kaddour, plongé dans ses souvenirs. «La ferme d'Amar Benyekhlef était une fierté pour tous les Algériens de la région et la vengeance aveugle des colons les a menés à spolier cette ferme et à commettre un génocide dans lequel 20 personnes dont le propriétaire de la ferme, des enfants et des femmes ont été tués».
Le moudjahid Saci Benhamla, décédé en 2013, dans un témoignage authentifié relate une scène qui l'avait profondément marqué en ce mai 1945. A l'entrée de la localité de Belkheïr (ex-Millesimo), au lieudit «le petit pont», l'armée coloniale française «a tiré à bout portant sur Brahim Kateb, âgé de 12 ans, tuant aussi sa mère Nafissa, enceinte de six mois, et son père Mohamed», témoignait-t-il.
Mohamed Kateb, poursuit ce témoin, était fonctionnaire à l'école de formation agricole de Guelma. Lui, et une vingtaine d'autres Algériens civils et désarmés, exécutés par le secrétaire général de l'agglomération de Millesimo, ont été transférés à 5 km du lieu de cette tuerie pour être brûlés dans le four crématoire d'Héliopolis.
La «folie meurtrière» qui s'était emparée des dizaines de milices formées de colons, -armées par l'armée française, -pour riposter contre «l'audace» de milliers d'Algériens, épris de liberté, a perpétré l'inimaginable à Héliopolis, où des corps, «acheminés» par 20 camions, appelés «les camions de la mort» ont été brûlés dans ce four crématoire.
Des documents officiels de la défense des droits des victimes des massacres du 8 mai 1945, indiquent que 500 innocents Algériens ont été exécutés sommairement, entassés dans un fossé. D'autres corps ont été acheminés, sous la protection de la gendarmerie coloniale dans des camions vers la ferme de Marcel Lavie, pour y être brûlés dans un four crématoire.
La mémoire collective à Guelma retient également l'histoire douloureuse de Zohra Rekki, tuée et coupée en morceaux avec ses deux frères Mohamed et Hafid, brûlés tous les trois, par la suite. Les statistiques de la Fondation du 8 mai 1945, créée en 1995 révèlent que des documents d'archives font état de «18 000 Guelmois, parmi la population civile algérienne qui ont péri dans l'œuvre française d'extermination d'innocents».

S. O. B.

A LA VEILLE DE L'AÏD

La flambée des prix persiste

Les Algériens terminent le mois de ramadhan comme ils l'ont commencé. Les prix des produits alimentaires, notamment agricoles, n'ont pas fléchi, et ce en dépit des assurances de l'Association des commerçants et du département du Commerce, qui ont prédit une baisse des prix. A quelques jours de l'Aïd-el-Fitr, les prix des fruits et légumes risquent de connaître une nouvelle augmentation.



C'est un ramadhan rude que les ménages algériens ont eu à gérer cette année. Les prix des produits de première nécessité ont enregistré une augmentation sans précédent. Les fruits et légumes, eux aussi, n'ont pas été à la portée de toutes les bourses. Leurs prix ont connu une augmentation de 60 à 80%.

Avec la pomme de terre à 70 dinars minimum, la tomate entre 120 et 140 dinars, la courgette et la carotte à plus de 100 dinars, la salade jusqu'à 150 dinars… et les fruits hors de portée, il a été difficile pour les chefs de famille de remplir le couffin.

Les «ventes en soldes» décidées par le département du Commerce pour soutenir la disponibilité des produits à des prix concurrentiels et abordables durant le mois de ramadhan n'ont pas eu l'effet escompté.

Les prix sont restés les mêmes car boudés par les commerçants, en sus de la difficulté de faire appliquer la vente en soldes ou promotionnelle sur les fruits et légumes. La baisse des prix des fruits et légumes prédite par le président de l'Association des commerçants n'a pas eu lieu si ce n'est une légère baisse constatée sur certains articles.

Une baisse qui reste insignifiante et sans conséquence sur le pouvoir d'achat des Algériens, laminé par ces augmentations. Les prix des fruits et légumes risquent cependant de connaître une nouvelle hausse à la veille de l'Aïd-el-Fitr, comme il est de coutume.

Une augmentation à laquelle s'attend Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection et orientation du consommateur et son environnement (APOCE), pour qui les paramètres de stabilité des prix sont mal identifiés.

Selon lui, on peut éviter une augmentation des prix durant cette fête qui marque la fin du mois de ramadhan, et ce en garantissant la disponibilité des produits et en assurant l'ouverture des marchés de gros, surtout que cette année, l'Aïd coïncide avec un week-end.

«Si l'on n'assure pas la permanence, notamment au niveau des marchés de gros, et un approvisionnement du marché, il y aura sans doute une répercussion sur les prix», a-t-il affirmé dans sa déclaration au Jeune Indépendant. «Tout dépendra des mesures qu'auront à prendre les pouvoirs publics», a-t-il signalé.

Selon lui, pour parler de stabilité des prix et de disponibilité des produits de base, il ne suffit pas d'établir une listes des permanences des commerçants détaillants, notamment ceux qui commercialisent les produits agricoles dont les achats sont journaliers.

Ainsi, l'instauration de ces mesures et leur respect permettra d'éviter une flambée des prix durant l'Aïd.

Lilia Aït Akli

GASPILLAGE DE PAIN

4 millions de baguettes jetées depuis le début du ramadhan

LES ALGÉRIENS figurent parmi les peuples les plus consommateurs de pain, notamment pendant le mois de ramadhan, ce qui accentue le gaspillage de cette précieuse denrée alimentaire en cette période. Plus d'un million de kilogrammes de pain ont été jetés depuis le début du mois sacré.

Les autorités publiques ne cessent de faire appel, chaque année, aux citoyens afin de faire face à ce phénomène étranger à notre société, à l'islam et aux musulmans.

Un bilan du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a fait état d'un million de kilogrammes de pain gaspillés durant la période allant du 13 avril dernier au 2 mai en cours, et ce à travers le territoire national, soit une moyenne de 4 millions de baguettes en l'espace de 20 jours. Un chiffre qui donne froid au dos et qui nécessite une prise de conscience réelle de la part des consommateurs algériens vis-à-vis de ce phénomène qui n'a rien à voir avec nos valeurs et nos principes.

«Dans le cadre du suivi du phénomène de gaspillage du pain à travers le territoire national durant le mois de ramadhan, et en coordination avec les secteurs concernés sur l'ensemble des wilayas du pays, un bilan lourd concernant les quantités considérables de pain gaspillé a été enregistré, et ce en dépit des efforts de sensibilisation permanents au niveau local», précise le communiqué du ministère de l'Intérieur.

Pour sa part, le ministre du Commerce avait récemment rappelé que l'Algérie a importé de grandes quantités de blé tendre en vue d'assurer la production de la semoule destinée à la boulangerie. Ainsi, le pays a importé en 2017 une quantité de 6 832 777 tonnes, soit 1,4 Mds USD, 7 719 399 tonnes, soit 1,6 Mds USD en 2018 et 5 800 844 tonnes, soit 1,3 Mds USD en 2019. Le ministère du Commerce avait invité les citoyens à faire preuve de responsabilité et à s'abstenir de tout achat excessif de pain.

Face à cette situation, les autorités publiques appellent les citoyens à «respecter les règles de consommation rationnelle et éviter toute forme de gaspillage, qui est contraire aux valeurs de notre religion et aux traditions et mœurs de la société algérienne ainsi qu'à la culture de consommation rationnelle».

Tous les partenaires et les représentants de la société civile ont été appelés à «la poursuite et à l'intensification de leurs efforts en matière de sensibilisation aux côtés des autorités publiques afin de réduire ce bilan négatif et d'atténuer ses répercussions économiques et sociales, au moment où le citoyen reste le seul maître de cette situation», conclut le communiqué du ministère de l'Intérieur.

Lynda Louifi

Les vêtements sont hors de prix

LES VINGT jours passés, le compte à rebours pour les familles est enclenché, donnant le signal à une course effrénée, dont le seul objectif est la recherche et l'achat de quelques habits de l'aïd pour leur progéniture impatiente de vivre cette journée joyeuse qui se renouvelle chaque année. et dans cette quête qui promet d'être une saignée pour les petites bourses, le seule boussole qui tienne le route est celle menant vers les lieux ou boutiques proposant les articles d'enfants à des prix abordables.

Force est de constater que ce n'est pas du tout l'offre qui manque en matière d'articles de l'aïd et autres jouets pour bambins, mais bel et bien la flambée des prix qui touche quasiment désormais tous les produits de consommation, qu'ils soient locaux ou étrangers ! et à moins de six jours de la célébration de l'aïd el-fitr, l'ambiance des préparatifs à cette occasion s'installe déjà dans toutes les villes ces jours-ci, pas plus tard que ce vendredi 6 Mai à la mi-journée, les rues et ruelles de Blida était bondées, les piétons composant une foule compacte de familles étaient généralement accompagnées par leurs enfants, attirés par tout ce qui ressemble de près ou de loin à des vêtements, chaussures et autres accessoires indispensables pour le jour j.

Il faut dire que le commerce informel a envahi grandement le centre-ville au point où la circulation routière devient un vrai casse-tête pour les automobilistes qui empruntent les voies publiques, occupées par plusieurs chapiteaux illégaux dans lesquels toutes sortes de marchandises vestimentaires sont vendues à des prix légèrement bas, comparé aux magasins spécialisés.

Cependant, dans ces cas-là, la qualité n'est pas souvent au rendez-vous. Aujourd'hui, les ménages et simples fonctionnaires se débattent pour atténuer l'hémorragie financière entre les dépenses faramineuses et sans fin des courses de ramadhan et les préparatifs de l'aïd; il y a de quoi, car pour vêtir de la tête aux pieds un enfant d'une moyenne d'âge de 5-10 ans, 10 000 da à 15 000 da sont nécessaires tant les prix pratiqués pour cette catégorie de personnes dépassent allègrement l'entendement.

Dans ce paysage anarchique les vendeurs de la rue et commerces réguliers qui s'octroient les espaces et trottoirs supplémentaires, le «Made in china» et «Made in Turquie» se disputent les faveurs des clients parfois pressés de se débarrasser de ce calvaire des achats afin de rentrer à la maison et savourer son f'tour au calme.

T. Bouhamidi

JUDO / GRAND SLAM DE KAZAN : L'ALGÉRIENNE AMINA BELKADI (-63 KG) ÉLIMINÉE AU 1er TOUR

LA JUDOKATE algérienne, Amina Belkadi (-63 kg), a été éliminée au premier tour du Grand Slam de Kazan (Russie), en s'inclinant face à la Sud-Coréenne Mokhee Cho, jeudi.Les deux autres représentants algériens, à savoir, Sonia Asselah (+78 kg) et Abderrahmane Benamadi (-90 kg), feront leur entrée en lice vendredi. Exemptée du premier tour, Asselah, débutera directement au deuxième, contre la Croate Ivana Maranic, alors que Benamadi affrontera le Serbe Nemanja Majdov, et s'il arrive à passer cet écueil, il défiera le Géorgien Imeda Gogoladze. Un total de 409 judokas (245 messieurs et 164 dames), représentant 79 pays, dont 14 nations africaines, participent à ce tournoi, qui a remplacé, le Grand Slam-2021 de Paris (France), annulé à cause de la pandémie. L'objectif des judokas algériens est de récolter un maximum de points en vue d'une qualification aux JO de Tokyo, repoussés à 2021 en raison de la pandémie de Covid-19.

SPORT ÉQUESTRE : LA REPRISE DE LA COMPÉTITION FIXÉE AU 20 MAI

LA FÉDÉRATION équestre algérienne (FEA) a fixé la reprise des compétitions officielles au 20 mai prochain, à l'occasion du concours de saut d'obstacles de la région Centre, prévu sur trois jours au Centre équestre d'Ouled Fayet (Alger).»Ce concours régional sera suivi par deux concours nationaux du 27 au 29 mai et du 3 au 5 juin au Centre équestre Tadj d'Ain Defla», indique un bulletin d'information de la FEA publié sur sa page Facebook. Outre cette décision, la nouvelle équipe dirigeante de la FEA, conduite par la présidente Fahima Sebiane, a appelé les Ligues, clubs et officiels à régulariser leur situation administrative vis-à-vis de l'instance fédérale, via la plateforme numérique dédiée à cet effet. «Nous débuterons avec beaucoup de retard l'année sportive, à cause de la crise de coronavirus, mais nous rattraperons le temps perdu en nous attelant à travailler dur et à redoubler d'efforts afin de sortir de cette léthargie», a écrit Fahima Sebiane.»Aujourd'hui, nous avons besoin d'un pouvoir unificateur de la Fédération équestre. Et ce pouvoir n'aura pour centre d'intérêt que le cheval et son cavalier», a-t-elle ajouté.

CYCLISME/ TOUR DU RWANDA (5E ÉTAPE) : LE FRANÇAIS BOILEAU VAINQUEUR, LAGAB 36E

LE CYCLISTE algérien Azzedine Lagab a pris la 36e place de la cinquième étape du tour international du Rwanda 2021 (2-9 mai), courue jeudi entre Nyagatare et Kigali sur une distance de 149.3 km, alors que le Français Alan Boileau a enregistré sa troisième victoire d'étape.Le Français a franchi la ligne d'arrivée avec un temps de 3h28:45, devant son compatriote Vuillermoz Alexis (3h28:45), alors que l'Erythréen Eyob Metkel suit derrière avec 2 secondes de retard. L'Algérien Azzedine Lagab a pris la 36e place avec un temps de 3h29:32. Au classement général, l'Erythréen Eyob Metkel de la formation Terengganu Cycling a pris le maillot jaune de leader, alors que Lagab a gardé sa 26e place, à cinq minutes et 55 secondes du leader.

15e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2

De belles affiches à l'Est, choc USMH-RCK au Centre

Plusieurs duels intéressants sont inscrits au programme de la 15e journée de Ligue 2 de football, prévue samedi, particulièrement dans le groupe Est, où la totalité des six matchs proposés ce week-end seront à grands enjeux, aussi bien pour l'accession, ou pour le maintien.



En effet, si les deux autres Groupes n'auront qu'une poignée de matchs intéressants à proposer, notamment, les derbies USM El Harrach - RC Kouba et USM Blida - WA Boufarik, le Groupe Est, lui, n'aura que du lourd à offrir, avec pour commencer trois gros duels pour l'accession, à savoir : HB Chelghoum Laid - MO Constantine, US Chaouia - USM Khenchela et le déplacement du leader, l'USM Annaba chez l'ancien pensionnaire de l'élite, le DRB Tadjenanet. Les trois autres matchs de ce groupe Est comportent de sérieux enjeux pour le maintien, notamment, CRB Ouled Djellal - MSP Batna, entre l'avant-dernier qui reçoit la lanterne rouge, ou encore le duel AS Khroub - MC El Eulma, entre les deux clubs qui se trouvent juste au-dessus, et qui seront donc dans l'obligation de réussir un bon résultat, au risque de se retrouver à leur tour dans les abysses du classement. Dans le Groupe Centre, et outre les deux derbies suscités, le match qui attirera l'attention sera probablement le déplacement du leader, la JSM Bejaia, chez l'IB Lakhdaria (9e), au moment où l'autre club de Yemma Gouraya, le MOB sera appelé à accueillir l'ES Ben Aknoun (4e). Un match assez difficile pour les «Crabes», certes, et ce malgré l'avantage du terrain, car appelés à défier un adversaire qui voyage bien en ce début de saison, toujours est-il que l'enjeu sera de taille, surtout pour les Béjaouis, qui occupent actuellement la deuxième place au classement général, et qui pourraient donc viser plus haut en cas de victoire, surtout si ce succès coïncide avec une défaite de la JSMB chez l'IBL. Enfin, dans le Groupe Ouest, c'est probablement le choc MCB Oued Sly - SKAF El Khemis, entre le leader qui reçoit le 5e qui devrait plus captiver l'attention, surtout que de son côté, l'ASM Oran, co-leader avec 31 points, aura probablement la tâche facile, en accueillant la lanterne rouge, l'OM Arzew. Tous les matchs de cette 15e journées sont prévus samedi, à 15h00, suivant la programmation de la Ligue de football amateur (LNFA).

LIGUE AFRICAINE DE BASKET (GR. C) :

Le GS Pétroliers débutera face à l'AS Douanes du Sénégal

LE CLUB ALGÉRIEN du GS Pétroliers, versé dans le groupe C de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), prévue du 16 au 30 mai à Kigali (Rwanda), débutera le tournoi face à l'AS Douanes du Sénégal le 17 mai (13h00, heure algérienne).Les Pétroliers joueront leur deuxième match face aux Egyptiens du Zamalek, le 19 mai (20h00), avant de boucler la phase de poules face au Ferroviario Maputo du Mozambique, le 22 mai (13h00).Le représentant algérien dans cette première édition de la BAL, une nouvelle ligue professionnelle fruit d'un partenariat historique entre la Fédération internationale (FIBA) et la Ligue nord-américaine (NBA), a rallié la capitale rwandaise lundi, afin de respecter la quarantaine imposée par les organisateurs aux 12 équipes participantes, pour faire face à la pandémie de Covid-19.Joint par l'APS, l'entraîneur du GSP, Sofiane Boulahia, a indiqué que «la délégation algérienne composée de 19 personnes observe actuellement la quarantaine à l'hôtel avant de reprendre les entraînements collectifs le 11 mai et les matchs d'application (scrimmages), prévus du 13 au 15 mai». Afin de faire face aux risques de contamination, la BAL a créé une bulle à Kigali avec un protocole sanitaire très strict, basé sur les orientations de l'Organisation mondiale de la santé. Concernant les futurs adversaires du GSP, Boulahia a fait savoir que lui et son staff s'attellent à regrouper le maximum d'informations sur eux avant le début du tournoi. «Nous avons encore une semaine pour récolter le maximum d'informations et visionner les vidéos pour préparer nos matchs dans les meilleures conditions», a-t-il déclaré. Reportée à plusieurs reprises à cause de la pandémie de coronavirus, la 1re édition de la BAL se jouera avec un format de compétition ajusté qui comptera 26 matchs au total. Le tournoi débutera avec une phase de groupes (trois groupes de quatre équipes), dont les huit meilleurs, soit les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour la phase finale à élimination directe. La finale de la BAL a été programmée le 30 mai dans la Kigali Arena, qui abritera toutes les rencontres du tournoi. Le groupe A est composé de l'US Monastir de Tunisie, de Rivers Hoopers du Nigeria, du GNBC de Madagascar et des Patriots du Rwanda, alors que l'AS Salé du Maroc, l'AS Police du Mali, les FAP du Cameroun et Petro Luanda d'Angola forment le groupe B.

Eliminatoires Mondial-2022 (zone Afrique) : Les 1re et 2e journées reportées à septembre

Les première et deuxième journées des éliminatoires africaines du Mondial-2022, qui devaient se dérouler en juin prochain, ont été reportées au mois de septembre en raison «de la pandémie de COVID-19», a annoncé jeudi la Commission d'Urgence de la Confédération africaine de football (CAF).
«La Commission d'Urgence de la CAF, en concertation avec la FIFA, a décidé de reporter les éliminatoires africaines de la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022, qui devaient se jouer en juin 2021», a écrit l'instance continentale sur son site internet. «La prise en compte des défis que représente la gestion de la pandémie de COVID-19, et le souci de garantir des conditions de jeu optimales pour toutes les équipes participantes, sont à l'origine de ce report», a justifié la même source, alors que mardi, plusieurs médias avaient rapporté qu'un éventuel report serait dû aux «nombreux stades qui ne sont pas homologués». Selon la même source, les rencontres des éliminatoires se tiendront désormais durant les fenêtres internationales de septembre, octobre et novembre 2021, ainsi que de mars 2022.»La CAF réévalue ses processus et protocoles afin d'améliorer la mise en œuvre des contrôles liés à la COVID-19, notamment les tests d'avant-match qui ont fait controverse au cours des précédentes fenêtres», a rappelé l'instance dirigée par le Sud-africain Patrice Motsepe. Elle a indiqué que tous les détails relatifs au calendrier actualisé des matches seront communiqués «ultérieurement».

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL (AMICAL) :

Les Verts affronteront la Mauritanie le 3 juin à Blida

L'équipe nationale de football, disputera un match amical face à son homologue mauritanienne, le jeudi 3 juin prochain au stade Chahid Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), en vue du 2e tour éliminatoire de la Coupe du monde 2022, dont le coup d'envoi a été reporté à septembre, a annoncé jeudi soir la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué.



«La sélection nationale aura la possibilité de jouer un ou deux autres matchs amicaux à la même période, et dont les détails seront dévoilés ultérieurement», a précisé l'instance fédérale sur sa page officielle Facebook. Le sélectionneur national Djamel Belmadi et le président de la FAF Amara Charaf-Eddine, ont convenu d'organiser des matchs amicaux, suite à la décision prise par la Commission d'Urgence de la CAF, en concertation avec la FIFA, de reporter de juin à septembre, le début du 2e tour éliminatoire, en raison de la pandémie de Covid-19. Selon la même source, les «Verts» devront «probablement» affronter d'autres sélections africaines la Mauritanie, du moment que les grosses écuries européennes ont bouclé leur programme de préparation en vue de l'Euro (11 juin - 11 juillet), de même que les équipes de la zone «Amsud», qui seront engagées en Copa America (11 juin - 10 juillet). La FAF a chargé une boite privée de trouver des sparring-partners et d'arrêter le programme de ces rencontres qui devront se jouer en Algérie et à l'étranger, précise la même source. Les deux derniers matchs amicaux de l'équipe nationale avaient été disputés en octobre 2020. Les deux derniers matchs amicaux de l'équipe nationale avaient été disputés en octobre 2020. Le premier s'était déroulé face au Nigeria en Autriche (1-0), alors que le second s'est joué aux Pays-Bas face au Mexique (2-2).Invaincue depuis 24 matchs de suite, l'Algérie, logée dans le groupe A, débutera la campagne éliminatoire de la Coupe du monde 2022 en septembre en recevant d'abord Djibouti, avant de se déplacer pour défier le Burkina Faso. Le Niger est l'autre pensionnaire de cette poule. Les champions d'Afrique disputeront les quatre derniers matchs des éliminatoires en octobre et novembre prochains. Les barrages sont, quant à eux, programmés en mars 2022. **R. S.**

COUPE DE LA LIGUE (1/8 DE FINALE)

USMA-MCA pour le plaisir des nostalgiques

LE «BIG DERBY» de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger, prévu au stade Omar-Hamadi, constituera l'affiche des 1/8 de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle, dont la deuxième et dernière partie des rencontres se jouera samedi (22h30).Cette 110e confrontation entre les deux clubs algérois, toutes compétitions confondues, intervient alors qu'ils restent sur une série de bons résultats en championnat qui leur a permis de se repositionner pour jouer les premiers rôles. Si le MCA a aligné trois victoires de rang, dont deux sous la houlette de l'ancien-nouveau coach Nabil Neghiz, l'USMA n'est pas en reste, puisqu'elle reste sur une dynamique de cinq matchs sans défaite, de quoi s'attendre à un rendez-vous disputé et ouvert à tous les pronostics. Les deux clubs ne se sont rencontrés qu'une seule fois en Coupe de la Ligue. Lors du premier tour de l'édition 1999-2000, le «Doyen» s'était imposé (1-0) grâce à un but signé Fodil Dob (61e).Le CR Belouizdad, dernier club à avoir remporté l'épreuve en 2000 avant sa suspension, évoluera, a priori sur du velours à domicile face au NC Magra. Le Chabab, large vainqueur en Ligue 1 à la maison face à l'AS Aïn M'lila (5-1), bénéficiera de la faveur des pronostics. Le NCM effectuera le déplacement à Alger avec l'intention de créer l'exploit. Le leader du championnat de Ligue 1, l'ES Sétif, tentera de se racheter après la contre-performance concédée à domicile en championnat face à l'USMA (1-1), en visant la qualification pour les quarts de finale, à domicile face au WA Tlemcen. De son côté, la JS Saoura, auteur jusque-là d'un excellent parcours en championnat (2e), entamera son aventure dans cette épreuve, à domicile face à l'un des relégables, la JSM Skikda, dans un match qui devrait revenir aux locaux, intraitables dans leur stade fétiche du 20-Août-1955 de Béchar. Enfin la JS Kabylie, invaincue lors de ses quatre derniers matchs, toutes compétitions confondues, recevra le NA Husseïn-Dey, qui reste sur une défaite en championnat en déplacement face au MC Oran (3-2). La première partie des 1/8 de finale de la Coupe de la Ligue, disputée vendredi dernier, avait donné lieu à la qualification du MC Oran, de l'US Biskra et de l'Olympique Médéa, aux dépens respectivement du RC Relizane, du Paradou AC et de l'USM Bel-Abbès. Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exceptionnellement aux clubs de la Ligue 1 professionnelle, a été relancée cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19.

PROGRAMME DES 1/8 DE FINALE (CE SOIR À 22H30) :

Alger (5Juillet) : CR Belouizdad – NC Magra
Béchar : JS Saoura – JSM Skikda
Sétif : ES Sétif – WA Tlemcen
Tizi Ouzou : JS Kabylie – NA Husseïn-Dey
Alger (Bologhine) : USM Alger – MC Alger

FAF : La liste des arbitres admis au grade fédéral gelée

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, après consultation des membres de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA), a décidé de geler la liste des arbitres admis au grade fédéral, en raison de «quelques irrégularités», a annoncé la FAF jeudi. «Constatant quelques irrégularités dans l'établissement de la liste des arbitres admis au grade fédéral, le Président de la FAF, après consultation des membres de la Commission fédérale de l'arbitrage (CFA), a décidé de geler cette liste», a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. La FAF a souligné qu'»une nouvelle liste des arbitres admis au grade fédéral sera soumise à l'examen des membres du bureau fédéral lors de la réunion statutaire du mois de mai 2021». Dans un communiqué publié mardi sur son site officiel, la FAF a expliqué que «les listes des arbitres admis au concours de grade fédéral et inter-ligues 2020-2021, publiées lundi sur le site de l'instance fédérale, est le fruit du travail de l'ancienne équipe de la CFA», tout en rassurant «le corps arbitral que tout arbitre devant porter le badge, le fera sur la base de critères objectifs et de mérite». Le nouveau président de la FAF Amara Charaf-Eddine est actuellement à la tête de la CFA, en attendant l'amendement des statuts de la FAF vu que les statuts actuels ne permettent pas la désignation d'un président en dehors des membres du bureau fédéral. Il a désigné l'ancien arbitre international Mohamed Bichari en tant que vice-président de la CFA.

CAN-2022 DAMES (ÉLIMINATOIRES) : TIRAGE AU SORT LE 10 MAI AU CAIRE

LA SÉLECTION algérienne de football (dames), sera fixée sur ses adversaires aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022 au Maroc, le lundi 10 mai, à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la Confédération africaine (CAF) au Caire (Egypte) (12h00, algériennes), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué. Dans la même journée, la CAF a programmé les tirages au sort des éliminatoires africaines de la Coupe du Monde féminine U17 2022, prévue en Inde et de la Coupe du Monde féminine U20 2022, qui se jouera au Costa Rica. «Du fait que ces tirages au sort se dérouleront à huis clos et sans la présence des représentants des équipes participantes ou des médias, la CAF rassure que l'événement sera diffusé sur ses différents réseaux sociaux», précise la même source. Sous la houlette de la sélectionneuse Radia Fertoul, la sélection nationale a entamé un stage de préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), qui s'étalera jusqu'au 10 mai. C'est le second regroupement de suite des footballeuses algériennes après celui effectué du 3 au 8 avril toujours à Sidi Moussa.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 DE FINALE - ALLER) : CRB-EST DÉCALÉ AU SAMEDI 15 MAI

LE MATCH CR BELOUIZDAD - ES Tunis, comptant pour les quarts de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévu initialement le vendredi 14 mai, a été décalé au samedi 15 mai au stade olympique du 5-juillet (Alger, 17h00), a annoncé le club algérois jeudi. «La Confédération africaine (CAF) a décidé de changer la date de cette rencontre, qui se jouera finalement le samedi 15 mai à 17h00 (au lieu de 20h00, ndlr). Ce match aller sera dirigé par l'arbitre congolais Jean-Jacques Ndala Ngombo, assisté de son compatriote Olivier Safari Kabane, et du Burkinabè Alexis Seydou Tiama», précise le Chabab sur sa page officielle Facebook. La seconde manche est programmée, quant à elle, le samedi 22 mai au stade Hamadi-Agrbi à Radès (17h00, algériennes).En cas de qualification pour les demi-finales (aller : 18-19-20 juin, retour : 25-26-27 juin), le CRB sera opposé au vainqueur de la double confrontation entre Al-Ahly du Caire (Egypte) et Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE - ALLER) CSS-JSK : L'EGYPTIEN EL-BANNA AU SIFFLET

L'ARBITRE égyptien Mahmoud El-Banna a été désigné pour diriger le match CS Sfax (Tunisie) - JS Kabylie, prévu le dimanche 16 mai au stade Tayeb-M'hiri de Sfax (17h00), dans le cadre des 1/4 de finale (aller) de la Coupe de la Confédération de football (CAF), rapportent jeudi des médias locaux El-Banna sera assisté de ses compatriotes Mahmoud Ahmed Kamel Abouelregal et Ahmed Hossam Eddine, précise la même source. La seconde manche, fixée au dimanche 23 mai au stade du 1er-novembre de Tizi-Ouzou (17h00), sera arbitrée par un trio marocain, dirigé par Rédouane Jiyed, assisté de Lahsen Azgaou et Mustapha Akarkad.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:47	12:26	16:14	19:29	20:58
CONSTANTINE	03:54	12:31	16:18	19:32	21:01
ALGER	04:06	12:45	16:33	19:47	21:17
OUARGLA	04:15	12:36	16:16	19:29	20:51
CHLEF	04:16	12:52	16:39	19:53	21:21
MOSTAGANEM	04:22	12:57	16:43	19:57	21:25
ORAN	04:25	13:00	16:46	20:00	21:27

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6986 – SAMEDI 8 MAI 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	14°
Oran	31°	13°
Constantine	26°	10°
Ouargla	32°	18°

LA COOPÉRATION ET LE SAHEL AU MENU DE CETTE VISITE

Le Président du Niger demain à Alger

Le nouveau Président élu du Niger, Mohamed Bazoum, devrait effectuer les 9 et 10 mai prochains une visite officielle en Algérie à l'invitation de son homologue Abdelmadjid Tebboune, la deuxième d'un chef d'Etat du Sahel depuis décembre 2019, a appris le Jeune Indépendant *de source diplomatique à Alger.*



Lors de cette visite les deux chefs d'Etat évoqueront les relations bilatérales entre les deux pays, ainsi que la lutte contre le terrorisme dans le Sahel et l'immigration clandestine, a-t-on précisé de même source. «Le président Bazoum compte sur l'appui de Tebboune pour le renforcement des relations traditionnelles entre Alger et Niamey et un rôle plus soutenu de l'Algérie en faveur de la stabilité de la région du Sahel qui connait ces derniers mois des soubresauts inquiétants », a déclaré la même source au Jeune Indépendant.

Dès son élection, le président du Niger, Mohamed Bazoum s'est entretenu, le 30 mars par téléphone avec son homologue algérien au sujet des moyens de les promouvoir et échangé les vues sur les principales questions d'intérêt commun, selon un communiqué de la présidence algérienne.

L'Algérie avait également été parmi les premiers pays à avoir condamner fermement la tentative du coup d'Etat au Niger le 31 mars dernier, appelant au « strict respect de la légitimité et de l'ordre constitutionnel conformément au principe cardinal de l'Union Africaine en la matière ». Réitérant son plein soutien à la préservation de la stabilité et du bien-être du peuple frère du Niger avec lequel elle entretient des relations historiques fondées sur l'amitié, la coopération, la solidarité et le bon voisinage.

Du côté d'Alger, on souligne que l'Algérie et le Niger entretiennent une concertation permanente, notamment en ce qui concerne les conflits de la région, tant en Libye qu'au Mali. Les deux pays aspirent à redynamiser et rehausser les relations de coopération dans différents secteurs dont les mines, le pétrole, l'éducation, la formation professionnelle et la santé.

Le Niger milite pour une implication algérienne au sein des forces du G5 Sahel. Les médias nigériens ne cessent de faire des appels du pied pour que l'Algérie s'engage militairement dans cette zone notamment au sein de la Minusma.

Pour rappel, le 3 avril dernier, l'Algérie avait envoyé deux avions militaires transportant 60 tonnes d'aides alimentaires en direction de l'aéroport de Niamey au Niger, dans le cadre des aides humanitaires destinées à ce pays, en application de la décision du président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Par ailleurs, le dossier de l'immigration clandestine constitue un casse-tête pour les deux pays. L'Algérie avait signé un accord de rapatriement des clandestins nigériens sur demande de Niamey. Or d'autres immigrants clandestins de pays sub-saharienns utilisent le Niger comme terre de passage vers l'Algérie.

Depuis le début de l'année 3 779 migrants ont été expulsés de l'Algérie vers le Niger. La plupart sont originaires d'Afrique de l'ouest, principalement de Guinée Conakry, Burkina Faso, Gambie, Sierra Leone et Mali.

La visite du président du Niger à Alger est la deuxième d'un président du Sahel depuis l'élection d'Abdelmadjid Tebboune, après celle du chef de l'Etat malien, M. Bah N'Daw le 13 mars dernier.

Nassim Mecheri

RABAT RAPPELLE SON AMBASSADRICE À BERLIN

La question sahraouie au cœur de la crise

FIDÈLE à sa tradition belliqueuse, Rabat vient de recréer une vive tension avec l'Allemagne. C'est sa crise d'hystérie habituelle, basée sur le chantage et le mensonge, déçu par l'intransigeante position de Berlin. Cette dernière est accusée d'avoir été fidèle au droit international, au respect des résolutions onusiennes, à ses positions claires et franches sur la question du Sahara Occidental et l'autodétermination du peuple sahraoui.

Ce jeudi, le Maroc a annoncé le rappel de son ambassadrice à Berlin pour consultation, en dénonçant dans un communiqué officiel les «actes hostiles» de Berlin. «La République fédérale d'Allemagne a multiplié les actes hostiles et les actions attentatoires à l'égard des intérêts supérieurs du royaume» a affirmé ce communiqué marocain, qui dénonce notamment «l'activisme antagonique» de Berlin.

De son côté, le ministère allemand des affaires étrangères a indiqué ne pas avoir été informé par avance de la décision marocaine et ne pas «comprendre les accusations». «Nous sommes d'autant plus surpris par cette mesure que nous faisons des efforts constructifs avec la partie marocaine pour résoudre la crise», indique Berlin, qui précise avoir demandé une explication aux autorités marocaines.

Pour rappel, Rabat avait décidé début mars de suspendre tout contact avec l'ambassade d'Allemagne au Maroc, en raison de «malentendus profonds» sur différents dossiers, dont la question du Sahara occidental. Depuis, les relations bilatérales sont au point mort.

Dans les accusations marocaines, il est indiqué que Berlin s'acharne à combattre le rôle régional du Maroc, notamment sur le dossier libyen. Lors des négociations sur l'avenir de la Libye, menées par Berlin en janvier 2020, Rabat n'avait pas été invité pour des raisons objectives, non frontalier avec le territoire libyen, inutile sur le plan économique et financier et peu influent sur les différents dirigeants et les chefs libyens.De plus, le palais royal accuse enfin les autorités allemandes de «complicité à l'égard d'un ex condamné pour des actes terroristes, notamment en lui ayant divulgué des renseignements sensibles communiqués par les services de sécurité marocains». Le nom de cett personne n'est pas mentionné, mais il s'agirait sans doute de Mohamed Hajib, un germano-marocain condamné en 2010 au Maroc à dix ans de réclusion pour «terrorisme», ramené à cinq ans. Libéré, il publie des attaques critiques sur les réseaux sociaux contre le régime policier marocain. Il est bien évident que ces deux prétextes galvaudés par Rabat ne sont que des alibis pour justifier leur décision. En fait, les diplomates et les observateurs avertis savent que la crise entre l'Allemagne et le Maroc a bel et bien son origine la question sahraouie. Obnubilé par la décision en décembre dernier de l'ex président américain, Donald Trump, de reconnaitre «la souveraineté marocaine sur le territoire sahraoui», en échange de l'établissement de rapports diplomatiques et commerciaux officiels entre Rabat et Tel Aviv, le Maroc a fait une pression sur les pays de l'Union européenne pour emboiter le pas aux Etats Unis. Ses cibles étaient les pays de l'Europe de l'Est, notamment la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie et la Pologne, dont les voix pourraient contrebalancer la tendance au sein de l'UE. Cette pression avait été possible grâce à des réseaux israéliens et ses connexions avec la diaspora juive, très bien implantée dans ces pays. Un lobbying déguisé qui a été démasqué par Berlin. De plus, les services secrets allemands avaient déjoué un vaste complot impliquant Rabat, qui voulait à travers des cartes sensibles, comme l'immigration clandestine et le terrorisme, de peser sur les décisions de l'Allemagne et l'UE. L'objectif recherché est de nouer de fortes relations de coopération économique et de maintenir le chantage sur ces deux points, tout en proposant une reconnaissance de la «marocanité» du Sahara Occidental. Avec l'aide bienveillante d'Israël. Comme l'a fait Trump. La décision de Rabat d'envenimer ses relations avec Berlin traduit ainsi sa forte déception face à l'UE qui s'est interdit tout appui à la colonisation du Sahara Occidental. Il faut savoir que fin 2020, Berlin avait débloqué une enveloppe de 1,387 milliard d'euros d'appui financier, dont un quart sous forme de dons et le reste sous forme de prêts bonifiés, en soutien aux réformes et en aides d'urgence pour pallier les effets de la pandémie. L'Allemagne est l'un des premiers partenaires commerciaux du Maroc, avec près de deux milliards d'euros d'exportations et 1,3 milliards d'euros d'importations en 2020.

Mohamed Kouini

ACCUSÉ D'ATTEINTE À LA PERSONNE DU PRÉSIDENT

L'ex-député Tahar Missoum écroué pour deux ans

RECONNU coupable d'atteinte à la personne du Président de la République Abdelmadjid Tebboune, l'ex-député de la wilaya de Médea, Tahar Missoum, plus connu sous le nom de «Spécifique» a été condamné ce jeudi par le président du tribunal correctionnel de la cour de Tlemcen, à deux ans de prison ferme avec mandat de dépôt à l'audience. Le président en charge du dossier a aussi infligé au mis en cause une amende de 30 millions de centimes à l'inculpé qui a été par ailleurs reconnu coupable d'incitation de citoyens à l'attroupement non armé suite à un live qu'il a posté sur sa page Facebook dans laquelle il dénonçait la corruption à grande échelle en s'attaquant au président de la république. L'ex-parlementaire qui s'est porté rappelons-le candidat à l'élection présidentielle du 4 avril 2019 a été auditionné lors de son passage à la barre par rapport aux propos jugés diffamatoires portés sur la personne du premier magistrat du pays. Tahar Missoum est connu pour avoir publié en 2010 certaines vidéos ainsi que d'enregistrements sur les réseaux sociaux dans lesquels il s'attaquait à l'ancien système et aux administrations publiques.

R. Hannachi

TIZI-OUZOU

Une famille de quatre personnes échappe de justesse à la mort

UNE FAMILLE composée de quatre personnes, originaire de la Haute-Ville (Tizi-Ouzou), victime de l'inhalation du Monoxyde de carbone ayant échappé d'un chauffe-bain a échappé de justesse à une mort certaine jeudi tôt dans la matinée.

Cette famille, composée du père, âgé de 48 ans, son épouse, âgée de 38 ans, et leurs deux fillettes, âgées de 02 et 04 ans, a eu la vie sauve grâce à la célérité des éléments de la protection civile de l'unité principale de Tizi-Ouzou qui a réussi à l'évacuer au CHU Nedir Mohamed et à l'équipe médicale de cet hôpital qui l'a prise en charge dès son admission.

Selon le communiqué de la direction de la protection civile, les quatre personnes ont été évacuées aux urgences du CHU alors qu'elles étaient en état d'inconscience.

Cependant, si le père et ses deux fillettes ont repris connaissance dès leur arrivée à l'hôpital, la mère quant à elle ne retrouvera ne reprendra conscience que plus tard, soit après les soins intensifs que les médecins lui ont prodigué.

Il est vrai aussi que même en ayant retrouvé la conscience sans l'aide des médecins, le père et les deux fillettes ont bénéficié de soins médicaux.

S'agissant de l'origine de ce Monoxyde de carbone, elle n'est pas encore connue avec exactitude.

Saïd Tissegouine